

Compte-rendu du conseil d'école

du 19 juin 2017

Ecole élémentaire Vinsonneau - Montastruc

Présents : enseignants : Mme Dauba, Mme Roquejoffre, Mme Revillot, M. Gandarias, Mme Edmond-Escoubé, Mme Bégel, Mme Dejean, Mme Jean, Mme Bousquet ; M. Buvat (ALAE)

Représentants des parents d'élèves : M. Debuire, Mme Valentin, M. Gautier, M. Bonnafous, Mme Dufresne, M. Servant, Mme Boury-Esnault, M. Brahimi, M. Barrot

Représentants de la municipalité : Mme Enjalbert, M. Gasc, M. De Cools, M. Thomas, M. Lespes

Excusés : M. Nicolai, Mme Bidaine, Mme Vidal, M. le Maire, Mr Brault, Mme Montes, Mme Lartigue

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Approuvé à l'unanimité moins 1 abstention

2. Proposition de changement de rythmes scolaires (semaine à 4 jours).

Consultation des parents, de l'Alae, de la municipalité, de la communauté de communes, des enseignants pour que chacun puisse donner un avis sur la situation ; sera certainement soumis au vote au premier conseil d'école de l'année prochaine si cela peut être mis en place pour la rentrée 2018.

Les arguments des enseignants sont les suivants : plus grande fatigue des enfants, enfants toujours en activité sans repos.

Même si la demi-journée du mercredi matin nous convient, les demi-journées de l'après-midi sont trop courtes et difficiles à organiser (pas de coupure car nous n'avons que 2 heures pour les plus grands).

La fatigue accumulée fait que la demi-journée du vendredi est souvent inefficace.

Cette fatigue est ressentie aussi par les parents.

Mr le Maire attend d'abord la position de la C3G pour se prononcer.

Point de vue l'ALAE : la semaine de 4 jours et demi a permis d'augmenter le nombre de contrats, quid de ces contrats si on repasse à 4 jours ?

Mais le directeur de l'ALAE remarque aussi une fatigue générale des enfants et un trop plein d'activités qui ne leur laissent plus le temps de ne rien faire.

Une maman propose d'organiser un sondage en début d'année, avant le vote au premier conseil d'école. Le conseil d'école est d'accord avec cette proposition.

Les enseignants proposent d'attendre qu'ils aient le temps d'en parler avec les parents à leur réunion de rentrée avant de lancer le sondage.

Il serait préférable que le sondage soit proposé par la mairie.

3. Effectifs et organisation des classes

Prévision : 274 élèves à l'heure actuelle

2 classes de CP, 2 classes de CE1, 2 classes de CE2, 1 classe de CE2/CM1, 2 classes de CM1 et 2 classes de CM2.

Cela risque de changer en fonction des inscriptions. Les enseignants se répartiront ultérieurement.

4. Liaison cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème})

Avec le changement des cycles cette année, la nouveauté est qu'il y a des conseils école – collège 3 fois dans l'année et une journée de stage de liaison. Cette année par exemple il y a eu des conseils école – collège autour des nouveaux programmes ; nous avons travaillé avec les professeurs d'anglais, de sciences (physique, SVT, technologie)... et le stage de liaison était sur le français. Cela doit se poursuivre l'année prochaine.

Un parent demande si des travaux se font entre l'école et le collège.

Ce n'est pas une obligation, mais à Montastruc il y a eu effectivement des échanges (défi lecture avec la classe de Mme Dauba et 3 classes de 6^{ème}, printemps des poètes entre les CM1 et CM2 et le collège) mais ces échanges ne sont pas toujours faciles à organiser.

5. Investissements (internet, mobilier)

Des demandes ont été faites au niveau de la mairie pour le renouvellement de mobilier comme des chaises, des tables... Mme Enjalbert s'en occupe.

Comme chaque année, l'acquisition de 2 vidéo-projecteurs se fera pour équiper 2 nouvelles classes à la rentrée.

Les enseignants demandent que soit envisagée la possibilité de renouveler les ordinateurs portables des classes.

Mme Enjalbert dit qu'il faudra le programmer sur le budget 2018.

Mme Bousquet rappelle que les 2 classes des préfabriqués ne sont pas câblées pour internet.

Les enseignants remercient la mairie pour les ventilateurs qui ont été apportés aujourd'hui (1 par classe) et les brumisateurs installés dans la cour.

Un parent demande quel est le budget annuel d'investissement pour l'école : 50 000 € pour l'école primaire indique la municipalité.

6. Travaux

Le carnet des travaux a été rempli et fait passé à la mairie.

Les siphons des canalisations ont été changés. Dans le préfabriqué où la vitre a été cassée, toutes les vitres du bas vont être remplacées par du plexiglass, ainsi que pour le préfabriqué de l'ALAE.

Un parent demande quelles sont les dispositions que la mairie va prendre pour que ces risques n'existent plus. Il rappelle que la demande avait été faite pour le changement des vitres lors d'un précédent conseil d'école et que si cela avait été pris en compte l'accident n'aurait pas eu lieu (rechercher la date de ce conseil d'école

vers 2016). La mairie répond que la précaution demandée par le parent n'est pas possible car tout peut être dangereux et que le risque zéro n'existe pas.

La mairie répond que régulièrement une commission passe et qu'actuellement les bâtiments sont agréés. Il y a plusieurs commissions (pour les handicapés par exemple ou commission de sécurité) et quand quelque chose n'est pas aux normes ils demandent de le mettre aux normes le jour où cela devra être changé pour cause de casse par exemple.

Lorsqu'un objet est cassé, il est changé et mis aux normes du moment.

Les parents d'élèves souhaitent que soit marqué ce qui suit :

La municipalité ne doit pas confondre les parents délégués élus au conseil d'école et les membres de l'AIPE.

Les parents élus font plusieurs réunions et prennent des décisions à l'unanimité sinon la décision n'est pas prise.

Les parents ont écrit à la municipalité pour des problèmes d'amiante et d'odeurs et n'ont pas eu de réponses.

Les parents demandent que cessent l'individualisation des réponses.

Mme Bidaine n'est pas présidente de l'AIPE mais seulement membre et il est dommage que son adresse personnelle figure dans tous les cartables.

Mme Bidaine ne souhaite pas que les réponses de M. le maire soient envoyées à son domicile personnel.

Mme Dauba demande si la boîte aux lettres abîmée peut être changée et destinée aux parents d'élèves. La mairie changera la boîte aux lettres.

Les parents demandent aussi s'ils peuvent avoir une salle par convention annuelle ou pluriannuelle pour pouvoir se réunir. Peut-on faire une convention pour la salle du cercle laïque ?

M. De Cols pense qu'il faut arrêter de s'envoyer des courriers et qu'il est préférable que l'on se parle.

Un parent lui propose d'organiser une rencontre entre le maire et les parents d'élèves élus.

Un parent précise que nous n'avons pas parlé du préau et du trou dans la toiture de ce préau.

Mme Enjalbert dit qu'un devis a été fait.

Qu'est-ce qui est dangereux dans ce toit ?

Les parents d'élèves précisent que dans le rapport il est écrit que le contrôle n'a pas pu être fait de visu pour tous les éléments, mais à partir des plans de construction. Donc la fissure du préau n'a pas été remarquée.

Ce préau est utilisé par temps de pluie et les enfants y passent plusieurs fois par jour. Le problème est que ces plaques n'existent plus et qu'il faudrait changer la totalité du toit ainsi que le haut des murs. La municipalité a choisi de peindre ces plaques (dessous) avec une peinture bicouche qui protégera de l'amiante.

La commission de sécurité pourrait-elle passer à un moment où Mme Vidal est présente dans l'établissement, et peut-être un représentant des parents ?

Mme Enjalbert fait une déclaration de Mme Grandin : les agents de service trouvent que le soir les classes sont très sales, il y a beaucoup de papiers par terre.

Il y a de la casse dans les toilettes, du gaspillage de papier. Les toilettes sont inondées, risque de chute.

Les enseignantes posent la question du grand ménage d'été. Il sera fait comme d'habitude dès le mois de juillet.

Un parent a lu que l'école ferait une fresque sur la station d'épuration et demande des précisions à ce sujet aux enseignants. L'information est démentie.

La municipalité souhaite avoir la liste des personnes membres de l'AIPE ainsi que le texte indiquant les personnes qui doivent/peuvent être présentes au conseil d'école.

Conseil clos à 20h12